

Monsieur l'Officier du Ministère Public
près le Tribunal de Police
1, Rue Monseigneur GUERRY
59400 CAMBRAI

STOP
4 pts récupérés -
Permis récupéré

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Antoine REGLEY
Avocat - 229 rue de Solférino
59000 LILLE

Références à rappeler : RO 16/00005177 - PV
AFM 5

Rédacteur : OMP/CP

Maître,

J'accuse réception de votre courrier du 17 mai 2017

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000203** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET ABSOLU IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **LES RUES DES VIGNES(59258), DEPARTEMENTALE D644**, en date du **14/06/2016 à 16h13**, par procès verbal n° **6245561135** dressé par **GENDARMERIE MARCOING**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait procéder à l'annulation de l'amende forfaitaire majorée ainsi qu'à la restitution de 4 points sur le permis de conduire de Monsieur Laurent.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de mes salutations distinguées.

Fait à CAMBRAI, le 23/05/2017

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
Thomas GUIBAL
COMMISSAIRE DE POLICE

